

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 février 2023

Lors de la remise du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures, la Première ministre a annoncé mobiliser la Société du Grand Paris, aux côtés de SNCF Réseau, dans le cadre du développement des RER Métropolitains. Ce programme est au cœur de l'ambition ferroviaire et de planification écologique portée par le Gouvernement.

Cette annonce inaugure une nouvelle méthode reposant sur la complémentarité de la maîtrise d'ouvrage de la SGP avec celle de SNCF Réseau. Alliant ambition environnementale, concertation, savoir-faire technique et stratégie de financement de long terme, elle permettra à de nouveaux projets de bénéficier d'une filière d'ingénierie d'excellence constituée par la puissance publique.

Pour concrétiser collectivement cette ambition nationale, la SGP mettra ainsi à la disposition des collectivités locales l'expérience qu'elle accumule sur le Grand Paris Express. Plus grand projet européen, avec 200 kilomètres de métro, 4 nouvelles lignes, 68 gares, le Grand Paris Express reste sa mission première.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Jérémy Huppenoire - jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Nathan Krzan - nathan.krzan@societedugrandparis.fr - 06 03 71 64 21